Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 12 (1936-1937)

Heft: 15: *

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de recul. Le cdt cp. évitera l'expression « tenir » qui, à l'échelon sct. et gr., peut prêter à confusion, car bien souvent la position à occuper ne permettra pas de battre entièrement le secteur ordonné ou, ce qui revient au même, le lieutenant pourra battre son secteur mais en n'occupant pas exactement la position ordonnée. Dans le doute, il doit savoir que la mission a) passe avant la mission b), laquelle lui laisse une part d'initiative.

Le *réseau des feux d'arrêt* est la bande de terrain sur laquelle se concentrent tous les projectiles destinés à briser l'attaque ennemie. Le terme non officiel de « zone des cadavres » indique bien que c'est là que tomberont les morts et blessés ennemis. Cette zone ou ce réseau commence normalement à 400 m. de la position, de telle sorte que les mousquetons peuvent participer au tir et que l'artillerie dispose d'une marge de sécurité suffisante. Les **mitr.**, placées en principe par le cdt de bat., entrecroisent leurs trajectoires et forment l'ossature du système de feux. Les **F. M.**, placés en principe par le cdt de cp., complètent le réseau en agissant contre les couloirs ou angles morts des mitr.

On retire le plus grand profit des *armes automatiques* en les faisant agir *par le flanc* et aussi bas que possible de façon à utiliser le tranchant de leur trajectoire, qui est efficace en terrain plat, de 0 à 600 m. Plus les positions sont dominantes, plus le tir devient fichant (la zone dangereuse, pour un ennemi debout à 1000 m. n'est plus que de 67 m. avec une mitr. tirant en feu fixe). Pour battre efficacement 150 m. en *tir d'arrêt frontal* à 500 m., il faut 1 mitr. ou 3 F. M. à condition que le terrain au but ne soit pas incliné. L'avantage du flanquement ressort nettement de cette comparaison.

Le *front effectif* de la sct. ne dépassera pas 150 m., mais le *front à battre* pourra être plus étendu, surtout si des mitr. et de l'artillerie y participent. Entre les sct. naîtront de la sorte des intervalles non occupés qui devront être observés soigneusement (liaison latérale).

La *profondeur de la sct.* peut atteindre environ 200 m. Il faut accorder une grande importance aux flancs de façon à pouvoir aider par le feu une sct. voisine si l'effort ennemi se concentrait sur elle ou, si elle était enfoncée, de façon à éviter d'être tourné, à tenir envers et contre tous. **(A suivre.)** *Colonel Léderrey.*

Petites nouvelles

Au cours de cet hiver, des cours spéciaux ont eu lieu à Thoune afin d'instruire les officiers spécialistes, « officiers des gaz » des différents états-majors.

Pendant les cours de répétition de cette année, on formera les détachements spéciaux prévus par la nouvelle organisation des troupes. Ces détachements, composés de deux sous-officiers et de deux soldats, seront attribués aux états-majors des bataillons, groupes et régiments de l'infanterie, des troupes légères, de l'artillerie, des sapeurs, des pontonniers et des troupes du service de santé; ils ont pour tâche de prendre toutes les dispositions nécessaires pour déceler la présence des gaz et les combattre.

Pour les unités des troupes qui n'effectuent pas de C.R. cette année, ainsi que pour les détachements de protection contre les gaz attribués aux états-majors de brigade, de division et de corps d'armée, cette instruction aura lieu en 1938.

Pour l'artillerie, ces détachements seront constitués par des hommes choisis dans la landwehr par le service de l'artillerie, à l'exception de l'artillerie de forteresse où les détachements de protection contre les gaz seront formés d'après des instructions spéciales.

L'instruction de ces détachements s'effectuera au moyen de cours spéciaux d'une durée de cinq jours et demi qui seront intercalés dans les cours de répétition eux-mêmes. Les hommes désignés pour suivre ces cours quitteront leurs unités le jeudi soir de la première semaine du cours pour y retourner le vendredi de la semaine suivante. Dans l'infanterie et l'artillerie, l'instruction de ces détachements s'effectuera de préférence dans le cadre du régiment.

✱

L'insigne des automobilistes militaires subira une légère modification en ce sens qu'il sera long de 4 cm et que le volant rond actuel sera remplacé par un volant ovale. Ce nouvel insigne sera remis aux automobilistes dès que le stock actuel sera épuisé.

✱

Dès le début de cette année, les recrues de cavalerie et les recrues cyclistes sont armées du nouveau mousqueton modèle 1931.

✱

On procède actuellement, lors des inspections d'armes et d'habillement et des cours de répétition, au retrait de la casquette d'ordonnance des automobilistes qui est remplacée par le casque. Ajoutons que cette mesure n'est nullement appréciée par nos chauffeurs militaires et cela se conçoit dans une certaine mesure!

✱

Le service de l'aviation rappelle que l'école d'observateurs d'aviation est accessible aux officiers subalternes d'autres armes qui, avant d'être acceptés définitivement, ont à se soumettre à Dübendorf à une visite sanitaire spéciale et à un examen psychotechnique. Quelques places pour l'école du 2 août au 30 octobre sont encore libres et les inscriptions sont à adresser jusqu'à fin avril, par la voie du service et l'entremise du service intéressé du DMF, au chef du Service de l'aviation et de la défense contre avions.

✱

Le service de la Cavalerie du DMF est devenu le « service des troupes légères » et il a sous ses ordres toutes les troupes légères, soit les dragons, cyclistes, les troupes légères motorisées et les troupes de transports automobiles.

Preparazione fisica della gioventù

Mens sana in corpore sano. Come in altre nazioni, così anche nel nostro paese sorsero, già da oltre più generazioni, forme di esercizi che favoriscano lo sviluppo fisico della gioventù. Questa cominciò a reagire alle sovverchie esigenze della scuola, conseguenza del progresso meraviglioso di tutte le scienze nella seconda metà del secolo, e contro lo snervante tenore di vita, quale era andato formandosi alla fine del secolo diciannovesimo, col migliorare delle condizioni generali e per effetto del divulgarsi di una filosofia egoistica. Essa trovò un compenso nell'aumento degli esercizi fisici e nello sport.

La gioventù svizzera incominciò ad introdurre lo sport degli sci verso il 1895, sport che ha il vantaggio di sviluppare, oltre alla forza e l'agilità, quelle doti di animo e di carattere che sono particolarmente richieste al soldato.

La nostra armata si serviva degli sci già prima della guerra mondiale. L'occupazione delle frontiere dimostrò la grande necessità di dare maggior incremento a questo genere di sport, e siamo felicemente arrivati a quanto si erano proposti gli istruttori di quel tempo: possedere truppe sciatori non seconde a quelle di altre armate estere.

Il giuoco del calcio fece la sua apparizione nel nostro paese prima ancora che gli sci fossero praticamente conosciuti, questo sport fu introdotto definitivamente in Isvizzera verso il 1871, ma si diffuse in tutta la Svizzera solamente nel 1895.

Gli sport in generale sono unilaterali. Questo difetto deve essere corretto col praticare altri esercizi, l'atletica leggera. Sembra che il calcio abbia perduto del terreno a favore della palla a mano che appare uno sport più razionale in quanto concerne la preparazione militare.

Esempio ed istituzione da appoggiare, è l'organizzazione dei giovani esploratori che ha per iscopo l'educazione etica e nazionale. I giovani esploratori debbono trovare « *Un sentiero nella vita che li conduca alla sanità ed alla robustezza del corpo e dell'anima* ».

Essi si obbligano a servire la Patria, ad aiutare il prossimo ed ad obbedire alle leggi.

Gli esploratori sono riuniti in pattuglie guidate da un caporale, più pattuglie costituiscono una sezione, e le sezioni sono organizzate in gruppi.

Durante la mobilitazione del 1914 questi giovanetti resero ogni sorta di servizi ausiliari: in qualità di ordi-